

fête de Saint-Denis de Bron, comme une grande foule de peuple rentrait en ville, dans la soirée, il y eut sur le pont de la Guillotière un encombrement qui fut augmenté par la voiture de madame de Servient, marchant en sens inverse, dans la direction de la Part-Dieu. Le tumulte fut à son comble et 238 personnes périrent victimes de ce déplorable événement. La mémoire de cette affreuse journée se conserva longtemps dans notre ville, et je me souviens encore, au temps de ma jeunesse, d'avoir entendu parler *du malheur du pont*. Bref, on prétend que madame de Servient, cause involontaire de cette catastrophe, fit donation à l'Hôtel-Dieu de son domaine, situé sur la rive droite du fleuve. Il est encore de tradition, qu'en mémoire de cette expiation, ce domaine prit le nom de Part-Dieu.

Je ne sais si, après la lecture de l'acte ci-dessus, on pourra le considérer comme une donation ou comme une vente? Le nom de Part-Dieu ne date nullement de la donation expiatoire prétendue, faite par madame Servient. En effet, dans son testament ouvert en l'audience de la sénéchaussée de Lyon, le 22 novembre 1661, la dame Catherine Berton, veuve et héritière de Genis Dumas, *sieur de la Part-Dieu*, lègue à Étienne Berton, Flassey et Duperron, la somme de 15000 livres, payable par Étienne Berton, femme de Marc-Antoine Mazonod, au moyen du legs à elle fait par ledit testament de la terre *de la Part-Dieu*. En 1661 cette terre *de la Part-Dieu* appartenait donc aux mariés Mazonod. Les Mazonod restèrent propriétaires de ce domaine, que Catherine, représentant la famille, apporta en dot à Amédée de Servient, auquel elle survécut.

La clause qui termine l'acte susdit prouve que le quartier de la Guillotière était déjà peuplé de cabarets. Au reste, son nom provient d'une guinguette, la grange de Guillot, bâtie au pied du pont, dans le XIV^e siècle. Cette dénomination remplaça peu à peu celle de Béchevelin (1). — Cochard, *Guide du voyageur*. —

(1) Béchevelin est aussi écrit Bechevelein; dans quelques pièces anciennes on lit Béchevillain. On lui donne le titre de château et de maison forte. Il était situé vis à vis du confluent du Rhône, et de la Saône, lequel était autrefois plus rapproché d'Ainay.